



- **Égalité et inclusion** : Lutter contre les inégalités salariales ou d'accès à la formation est un combat essentiel pour une entreprise plus juste.

### Qu'attendons-nous de ces NAO ?

- Une augmentation générale des salaires **au moins équivalente à l'inflation réelle et doublement du salaire sur une carrière**
- Des mesures pour améliorer la qualité de vie au travail (télétravail, flexibilité, etc.).
- Des engagements concrets pour l'égalité professionnelle.
- Une reconnaissance équitable des heures supplémentaires ou des astreintes.

### Votre rôle dans les NAO

Les NAO ne concernent pas que les délégués syndicaux : c'est une mobilisation collective. En soutenant nos revendications, vous augmentez nos chances de succès. **Votre voix compte ainsi que votre mobilisation !**

REUNION 1 : Réunion de Négociation du 24/01/2025		
	Salariés non cadres	Salariés cadres
Budget Global	1,90%	1,90%
AG	0,70%	-
AI	0,70%	1,60%
Budget spécifique	0,30% Visant notamment à accompagner une évolution vers une classe emploi supérieure	0,30% Visant notamment à accompagner une évolution vers une classe emploi supérieure
Impact du poids de la prime d'ancienneté	0,20%	-

**Qu'en pensez-vous ? Nous vous convions a une heure d'information syndicale afin d'en discuter.**

Le mardi 28 janvier 2025

Une heure d'information syndicale  
au restaurant d'entreprise sur les NAO :

à 9h30 pour l'équipe du matin et de la normale.  
à 14h30 pour l'équipe du soir et de la normale.